

Charte.

1. Le Besoin Social

Notre poubelle est composée à 25/30% de déchets organiques qui, dans la majorité des cas, finissent dans un incinérateur alors que d'autre part les sols se meurent.

2. La vision

Une société circulaire dans laquelle le déchet est une ressource et où le citoyen a envie de participer activement à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

3. Mission

Chez Tributerre, nous étudions les pratiques et développons des solutions numériques collaboratives de prévention et gestion des déchets organiques, afin d'assurer un retour au sol de qualité.

4. Objectifs

- Mettre en place une solution où le citoyen a sa place,
- Faire adhérer le plus grand nombre de citoyens à notre vision,
- Faire composter les déchets organiques par le citoyen lui-même,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Réaliser un compost de qualité.

5. Principes d'actions

- Reconnaître le citoyen pour son engagement,
- Collaborer avec les acteurs de la filière,
- Ecouter,
- Etre Enthousiaste, pragmatique et persévérant.

Ludovic DEGAND
(Président - fondateur)

